



Date : Mardi 24 septembre 2024

Heure : 19h00

Lieu : Pavillon Les Primevères au local 212 (2^e étage)

Présences :

Pour représenter les parents :

- M^{me} Julie Genest-Gaumond (élue en sept. 2023), présidente et parent du pavillon Les Primevères
- M^{me} Audrey Lamontagne, (élue en sept. 2024) vice-présidente et parent du pavillon Les Primevères
- M^{me} Amélie Bolduc, (élue en sept. 2024) trésorière et parent du pavillon Jouvence
- M^{me} Julie Drapeau, (élue en sept. 2023) parent du pavillon Les Primevères
- M^{me} Christine Ngallé, (élue en sept. 2024) parent du pavillon Jouvence

Pour représenter le personnel enseignant :

- M^{me} Élisabeth Cimon (Pavillon Jouvence)
- M^{me} Sylvie St-Arnaud (Pavillon Les Primevères)
- M^{me} Évelyne Garneau (Pavillon Les Primevères)
- M^{me} Karine Dionne (Pavillon Les Primevères)

Pour représenter le service de garde :

- M^{me} Sophie Nadeau (Pavillon Jouvence)

Pour représenter le personnel des services professionnels :

-

Pour représenter les membres de la communauté :

- M. Réjean Martel

Direction de l'école :

- M^{me} Julie Boulanger, directrice
- M^{me} Élyse Tremblay, directrice adjointe

Secrétaire d'assemblée :

- M^{me} Katia Perron

Personnes absentes :

- M^{me} Delphine Talamona, (élue en sept. 2023) parent du pavillon Les Primevères
- M. Aurélien Dupuy (élu en sept. 2023), parent du pavillon Jouvence
- M^{me} Myriam Amara, parent substitut du pavillon Les Primevères
- M^{me} Émilie Paré, psychoéducatrice

PROJET D'ORDRE DU JOUR

BLOC OUVERTURE

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Parole au public
5. Lecture et suivis au procès-verbal de la rencontre du 26 aout 2024

BLOC INFORMATION

6. Information générale
 - a. De la direction
 - Définition des rôles, responsabilités des membres du CÉ

BLOC DÉCISION

7. Adoption des règles d'élection afin de pourvoir les postes et définition de leur mandat
8. Élection d'un(e) président(e) du conseil d'établissement (art. 56 et 58)
9. Élection d'un(e) vice-président(e) du conseil d'établissement (art. 60)
10. Nomination des représentants de la communauté
11. Nomination d'un(e) secrétaire des séances du conseil
12. Nomination d'un(e) trésorier(ère) du conseil
13. Nomination du membre parent au comité de parents
14. Conflit d'intérêts et autorisation de divulgation de renseignements personnels (art. 70)
15. Adoption du calendrier des séances du CÉ pour 2024-2025 (art. 67)
16. Règles de régie interne du conseil d'établissement (dépôt pour adoption)
17. Normes et modalités d'évaluation 2024-2025
18. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières pour l'année 2024-2025
 - Sorties spontanées
 - Projets activités éducatives complémentaires acceptés pour l'année
19. Varia
20. Levée de l'assemblée

BLOC OUVERTURE

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Julie Boulanger souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Vérification du quorum

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec un ajout de la part de madame Sophie Nadeau. Celle-ci souhaite parler des activités parascolaires du pavillon Jouvence. (Point 19. Varia)

CÉ.24-25 -01 Il est proposé par Julie Genest-Gaumond, appuyée par Julie Drapeau, d'adopter le projet d'ordre du jour.

4. Parole au public

5. Lecture et suivis au procès-verbal de la rencontre du 26 août 2024

Correction

À la page 6, c'est-à-dire la dernière page, nous aurions dû lire «assemblée» au lieu de assemble.

Suivis

-Page 3 : Madame Julie Boulanger mentionne que le projet d'aide à la classe doit désormais porter le libellé de soutien à la classe.

-Page 4 : Madame Julie Boulanger informe les membres que le poste de spécialiste d'anglais a été pourvu.

CÉ.24-25 -02 Il est proposé par Élisabeth Cimon, appuyée par Sophie Nadeau, d'approuver le procès-verbal, la correction et les suivis de la rencontre du 26 août 2024.

BLOC INFORMATION

6.Information générale

a. De la direction

- Définition des rôles, responsabilités des membres du CÉ

Madame Julie Boulanger explique les différents rôles et responsabilités des membres du conseil d'établissement ; présidence, vice-présidence, secrétariat, trésorerie, membres au comité de parents et membre de la communauté.

BLOC DÉCISION

7.Adoption des règles d'élection afin de pourvoir les postes et définition de leur mandat

Madame Boulanger explique les règles d'élection.

CÉ.24-25 -03 Il est proposé par Karine Dionne, appuyée par Julie Genest-Gaumond, d'adopter les règles d'élection.

8.Élection d'un(e) président(e) du conseil d'établissement (art. 56 et 58)

Madame Audrey Lamontagne propose madame Julie Genest-Gaumond et celle-ci accepte.

9.Élection d'un(e) vice-président(e) du conseil d'établissement (art. 60)

Madame Julie Genest-Gaumond propose madame Audrey Lamontagne et celle-ci accepte.

10.Nomination des représentants de la communauté

Monsieur Réjean Martel est nommé.

11.Nomination d'un(e) secrétaire des séances du conseil

Katia Perron accepte le contrat. Elle rédigera les procès-verbaux.

12.Nomination d'un(e) trésorier(ère) du conseil

Madame Amélie Bolduc se propose comme trésorière afin d'assurer une vigie des dépenses du conseil d'établissement.

13.Nomination du membre parent au comité de parents

Madame Julie Boulanger va revenir avec sa consultation auprès des parents absents lors de ce conseil d'établissement.

14.Conflit d'intérêts et autorisation de divulgation de renseignements personnels (art. 70)

Madame Julie Boulanger explique aux membres le principe de conflit d'intérêts et d'autorisation de divulgation de renseignements personnels.

15.Adoption du calendrier des séances du CÉ pour 2024-2025 (art. 67)

Le calendrier des rencontres du conseil d'établissement, pour l'année 2024-2025, qui a été envoyé par courriel, est adopté tel quel.

CÉ.24-25 -04 Il est proposé par Audrey Lamontagne, appuyée par Sophie Nadeau, d'adopter le calendrier des séances du CÉ pour 2024-2025.

16.Règles de régie interne du conseil d'établissement (dépôt pour adoption)

Madame Julie Boulanger vérifiera auprès de la direction générale du CSS les informations en lien avec le nombre de parents de l'école Les Primevères-Jouvence éligibles au conseil d'établissement et sur le nombre de parents qui peuvent siéger par pavillon en lien avec le ratio d'élèves. Madame Julie Genest-Gaumond apporte quelques corrections grammaticales et orthographiques au document.

CÉ.24-25 -05 Il est proposé par Julie Genest-Gaumond, appuyée par Julie Drapeau, d'adopter les règles de régie interne du conseil d'établissement.

17.Normes et modalités d'évaluation 2024-2025

Madame Élyse Tremblay explique le récent processus de réflexion des enseignants en lien avec l'évolution des recherches en enseignement sur l'évaluation des élèves. La direction présente le document intitulé, *Objet : Les méthodes et les outils d'évaluation*. Madame Julie Genest-Gaumond et madame Julie Drapeau apportent quelques corrections grammaticales.

18. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières pour l'année 2024-2025

Sorties spontanées

Il est mentionné que si des activités ou des sorties scolaires devaient avoir lieu entre l'assemblée générale des parents et le premier conseil d'établissement de l'année, la direction demandera aux membres du conseil d'établissement leur approbation par courriel.

Projets activités éducatives complémentaires acceptés pour l'année

Les activités éducatives proposées sont toutes acceptées en bloc.

CÉ.24-25 -06 Il est proposé par Julie Genest-Gaumond, appuyée par Amélie Bolduc, d'approuver les activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières pour l'année 2024-2025.

Héma-Québec

Madame Évelyne Garneau présente le projet de collecte de sang d'Héma-Québec.

CÉ.24-25 -06 Il est proposé par Julie Drapeau, appuyée par Sophie Nadeau, d'approuver le projet de collecte de sang d'Héma-Québec des élèves de 3^e année.

19. Varia

Madame Sophie Nadeau soulève le questionnement des activités parascolaires du pavillon Jouvence. Le petit nombre d'inscriptions amène à croire que l'intérêt des parents n'est pas au rendez-vous et que le temps et l'énergie déployés pour la planification de ces activités sont peut-être inutiles. Les membres du conseil d'établissement proposent d'envoyer, aux parents du pavillon Jouvence, un sondage pour connaître leurs besoins et leurs préférences en lien avec les activités parascolaires.

20. Levée de l'assemblée

Madame Julie Genest-Gaumond remercie les membres et annonce la levée de l'assemblée. Il est 8h55.

CÉ.24-25 -07 Il est proposé par Julie Genest-Gaumond, appuyée par Julie Drapeau, d'approuver la levée de l'assemblée.

Julie Boulanger

Directrice,
École Les Primevères-
Jouvence

Élyse Tremblay

Directrice adjointe,
École Les Primevères-Jouvence

Julie Genest-Gaumond

Présidente du conseil
d'établissement